



## **AVIS PUBLIC**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par la soussignée que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 20 août prochain à 19h.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination des membres du comité de toponymie
3. Autorisation d'évènement pour la Foire d'automne de la SADC
4. SPCA Abitibi-Ouest - Soutien financier
5. Autorisation de la vente d'un terrain situé dans le parc industriel
6. Délégation de compétence en matière d'évaluation foncière
7. Délégation de compétence à l'égard des cours d'eau
8. Précision de la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'utilisation des lots 3 871 588 et 3 871 592 à une fin autre qu'agriculture
9. Demande pour une nouvelle enseigne dans le PIIA : 81-A, 5<sup>E</sup> Avenue Est (Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest)
10. Demande pour une nouvelle enseigne dans le PIIA : 81-A, 5<sup>e</sup> Avenue Est (CYC Cabinet de services financiers Inc.)
11. Demande pour une nouvelle enseigne dans le PIIA : 99, 5<sup>e</sup> Avenue Est (Remax)
12. Période de questions
13. Levée de la séance extraordinaire

Donnée à La Sarre, ce 18 août 2025

Karolane P. Paquin  
Greffière

**Certificat de publication**

Je, Karolane P. Paquin, greffière de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville et que j'ai affiché le présent avis public à l'entrée de l'Hôtel de Ville le 18 août 2025

Karolane P. Paquin  
Greffière